



# COMMUNE DE BIGUGLIA

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 12 JUILLET 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRÉSENTS	VOTANTS
29	14	23

L'an deux mille vingt-deux, le douze juillet, à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

**Date de la convocation** : 06 juillet 2022

**Le quorum étant atteint, Pascale GIORDANO est désignée en qualité de secrétaire de séance.**

**Présents** : Jean-Charles GIABICONI - Noël TOMASI - Muriel BELTRAN - Frédéric RAO - Patrick GIGON - Marjorie PINDUCCI - François LEONELLI - Marilyn MASSONI - Thérèse MACRI - Jean-Pierre VALDRIGHI - Patricia BENIGNI - Pascale GIORDANO - Jérôme CAPPELLARO - Claudia TORRE.

**Absents excusés** : Maria GAROBY (a donné procuration à Claudia TORRE) - Marie-Noëlle SAROCCHI (a donné procuration à Muriel BELTRAN) - Mustapha RACHID (a donné procuration à Patrick GIGON) - Jacqueline RISTICONI (a donné procuration à François LEONELLI) - Paul POLI (a donné procuration à Frédéric RAO) - Antoine DEGERINE (a donné procuration à Jérôme CAPPELLARO) - Laetitia OLIVESI (a donné procuration à Patricia BENIGNI) - Jessica LOPES-BARROSO (a donné procuration à Pascale GIORDANO) - François-Marie LUCCHETTI (a donné procuration à Jean-Pierre VALDRIGHI).

**Absents** : Patrick EIDEL-GIUDICELLI - Dominique BENIGNI - Christelle CRUCIANI - Ariane ALBERGHI - Anthony GANDOLFI.

**Délibération : N°59-12-07-22.**

**Objet : Approbation des propositions tarifaires d'occupation des structures municipales pour les associations.**

Monsieur François GRISANTI ne prend pas part au vote compte tenu de sa fonction de Président du FJEB, association qui utilise le stade Paul TAMBURINI.

**CONSIDÉRANT** que par délibération n°63-12-12-20, la Ville a instauré des tarifs de location des salles communales ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de proposer des tarifs de location des structures municipales en totale adéquation avec la demande des associations de la Ville ;

**VU** les travaux de la Commission des Sports et de la Jeunesse ;

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport des propositions tarifaires des structures municipale comme suit :

**SALLE SAINT EXUPERY**

**1 € de l'heure**

Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20220713-59-12-07-22-DE  
Date de télétransmission : 13/07/2022  
Date de réception préfecture : 13/07/2022

SALLE POLYVALENTE	GRATUITÉ
SALLE DE COMBATS PAUL TAMBURINI	1 € de l'heure
SALLE DE COMBATS CAMPO VALLONE	1 € de l'heure
PISTE CYCLABLE + VESTIAIRES	20 € / mois
STADE PAUL TAMBURINI + VESTIAIRES	80 € / mois
PISTE BMX	30 € / mois
PISTE MINI-BOLIDE	30 € / mois
BOULODROME	30 € / mois
COSEC DU COLLÈGE DE BIGUGLIA SALLE DE GYMNASIQUE	2 € de l'heure
COSEC DU COLLÈGE DE BIGUGLIA GYMNASE	3 € de l'heure

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

**D'APPROUVER** la modification des tarifs d'occupation des structures municipales à usage exclusif des associations comme suit :

SALLE SAINT EXUPERY	1 € de l'heure
SALLE POLYVALENTE	GRATUITÉ
SALLE DE COMBATS PAUL TAMBURINI	1 € de l'heure
SALLE DE COMBATS CAMPO VALLONE	1 € de l'heure
PISTE CYCLABLE + VESTIAIRES	20 € / mois
STADE PAUL TAMBURINI + VESTIAIRES	80 € / mois

Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20220713-59-12-07-22-DE  
Date de télétransmission : 13/07/2022  
Date de réception préfecture : 13/07/2022

PISTE BMX	30 € / mois
PISTE MINI-BOLIDE	30 € / mois
BOULODROME	30 € / mois
COSEC DU COLLÈGE DE BIGUGLIA SALLE DE GYMNASIQUE	2 € de l'heure
COSEC DU COLLÈGE DE BIGUGLIA GYMNASE	3 € de l'heure

**D'APPROUVER** le formulaire de demande de créneaux horaires ci-joint à la présente délibération reprenant le projet de cette nouvelle tarification pour les associations ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier ;

**DIT** que la présente délibération fera l'objet d'une publication au registre des délibérations de la commune et d'un affichage sur le site internet de la Ville (Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021).

**VOTE A L'UNANIMITÉ.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures,  
 Pour extrait certifié conforme,

Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
 02B-212000376-20220713-59-12-07-22-DE  
 Date de télétransmission : 13/07/2022  
 Date de réception préfecture : 13/07/2022



Cità di  
**Biguglia**

# Formulaire de demande de créneaux horaires

Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20220713-59-12-07-22-DE  
Date de télétransmission : 13/07/2022  
Date de réception préfecture : 13/07/2022



FORMULAIRE DE DEMANDE DE RESERVATION ANNUELLE DE CRENEAUX HORAIRES DANS LES  
STRUCTURES MUNICIPALES

Par mail à Roxane MOLL : r.moll@biguglia.corsica

Ou par courrier : Mairie de Biguglia – Service des Sports - Piazza di l'Albore – 20620 Biguglia

L'association doit compléter ce formulaire, accompagné de la fiche de renseignement sur l'encadrement des activités sportives.

Association : sportive  culturelle/loisirs

Nom de l'association :

Nom/Prénom du président :

Activité :

Adresse du siège social :

Nom/Prénom du correspondant :

Tél mobile :

Email :

Estimatif du nombre d'adhérents pour la saison :

## GRILLE TARIFAIRE DES STRUCTURES SPORTIVES

### **Salle de danse/gym :**

Salle St Exupery : 1€ de l'heure

### **Salles de combats :**

Salle de combats P. Tamburini : 1€ de l'heure

Salle de combats Campo Vallone : 1€ de l'heure

### **Structures sportives :**

Piste cyclable (+vestaires) : 20€ / mois

Stade P.Tamburini (+ vestaires) : 80€ / mois

Piste BMX : 30€ / mois

Boulodrome : 30€ / mois

Piste mini-bolides : 30 € / mois

### **Cosec du Collège de Biguglia :**

Salle de gymnastique : 2€ de l'heure

Gymnase : 3€ de l'heure

### **Salle municipale de loisirs et culture :**

Salle Polyvalente : Gratuité

**CRENEAUX SOUHAITES**

Jours de la semaine	Créneau horaire souhaité	Nom de la structure	Niveau de compétition	Nombre d'élèves concernés par ce créneau	Réponse du service des sports
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Samedi					
Dimanche					

FICHE DE RENSEIGNEMENT

**L'ASSOCIATION :**

Nom de l'association :

Activité et/ou loisirs :

Adresse/Siège de l'association :

Téléphone :

Email :

-----

**LE PRESIDENT :**

Nom / prénom :

Tél. mobile :

Email :

Adresse :

-----

**CORRESPONDANT PRIVILEGIE POUR LE SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS :**

Nom / Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Adresse :

Code postal :

Commune :

## LISTING DES INTERVENANTS DE L'ASSOCIATION POUR LES ENTRAINEMENTS/COURS

Nom	Prénom	Téléphone	Email	Structure municipale occupée

Les personnes inscrites sur ce tableau, le président éventuellement, seront sollicitées pour visiter les structures municipales. Cette visite sera obligatoire.

Elles seront informées sur le plan d'évacuation de ou des installations utilisées, sur les dispositions relatives à la sécurité incendie et des moyens mis à disposition pour prévenir les secours. Elles s'engageront à respecter et à faire respecter les règles qui conditionnent l'accès, l'hygiène et la sécurité des équipements sportifs.

L'association, par le biais de son président, de son correspondant ou de ses intervenants, s'engage à transmettre au Service des Sports toute modification relative aux informations transmises ci-dessus ainsi que les statuts de l'association, l'assurance et le nombre d'adhérents.

Mairie de Biguglia – Service des Sports – Piazza di l'Albore – 20620 Biguglia

Roxane MOLL : 06 10 08 74 60 / [r.moll@biguglia.corsica](mailto:r.moll@biguglia.corsica)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) [Prénom / Nom] .....

demeurant [Adresse].....

[Code postal].....

[Commune].....

agissant en tant que [Titre].....

de l'association [Nom association].....

atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements et documents demandés.

Fait pour valoir ce que de droit.

[Commune]....., le ...../...../.....

[Signature]

[Prénom] [Nom].....